

bec, plutôt que de mourir de faim à Paris. Mais comme la charge de Gouverneur général ne devait lui rapporter que trois mille livres d'appointements, il était à craindre qu'il ne vit dans cette place et dans l'autorité qui lui était confiée, qu'un moyen de rétablir sa fortune; non pas toutefois en se livrant lui-même au trafic, mais en favorisant ceux des industriels qui consentiraient à lui donner part dans leurs bénéfices. En arrivant en Canada, il trouva que M. Perrot, gouverneur de Montréal, avait déjà formé dans l'île de son nom un établissement de commerce, qui, par sa position avancée, le mettait à même de recevoir de première main, par M. de Bruçy son commis, toutes les fourrures des sauvages qui descendaient dans la colonie par le fleuve Saint-Laurent et par la rivière des Outaouas; et on soupçonna M. de Frontenac d'avoir voulu, par la construction de son Fort au lac Ontario, se former à lui-même un établissement plus avancé dans les terres et plus considérable encore, et le faire valoir par le moyen de M. La Salle, qui entra d'abord dans ses intérêts.

Il est vrai que, pour le disculper de ce blâme, on a supposé que par la construction de ce Fort il avait voulu se préparer à la guerre contre les Iroquois, qu'il regardait alors comme inévitable, ou du moins les tenir en respect pour les disposer à une paix sincère et qui fût de durée. Mais, en alléguant ces motifs, on oublie que depuis le licenciement d'une partie des troupes en Canada et le retour de l'autre en France, M. de Frontenac n'aurait eu aucun moyen pour garder ce poste avancé; et que dans ces circonstances la construction d'un Fort, si éloigné des habitations françaises, n'aurait pu lui donner aucun avantage dans une déclaration de guerre avec les Iroquois, puisqu'il était dans l'impossibilité absolue d'y tenir garnison. M. de Frontenac l'avait bien compris lui-même; et se voyant sans soldats, à son arrivée dans le pays, il écrivit à Colbert, le 2 novembre 1672, pour demander qu'on envoyât quelques troupes, si l'on voulait contenir les Iroquois. Mais la réponse fut négative et ne lui laissa même aucune espérance pour l'avenir: "Vous ne devez pas vous attendre, lui répondit ce ministre, que Sa Majesté puisse vous envoyer des troupes d'ici, vu qu'elle n'a pas jugé que cela fût nécessaire, et qu'elle désire que vous exécutiez ponctuellement ce qui est contenu dans votre instruction, pour aguerrir les habitants en les formant en compagnies et leur faisant faire l'exercice le plus souvent qu'il se pourra, afin de vous en servir dans toutes les occasions où vous pourrez en avoir besoin."

III.

Le commerce privé fut le motif de l'établissement de Katarakoui.

Au reste, le vrai motif de la construction de ce Fort, avoué par M. de Frontenac lui-même dans sa dépêche à Colbert, était surtout le commerce des fourrures et l'espérance d'augmenter par là et de fortifier la Mission formée par le Séminaire de Villemarie à Kenté, qu'il savait être très-agré-